#### CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

## Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

# **SUJET N°32**

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : Réaliser une performance mesurée Activités athlétiques

#### Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

## Description de la situation :

Vous avez inscrit vos élèves de CM1 au « brevet d'endurance » de votre circonscription. L'épreuve doit se dérouler dans six semaines. Il s'agira de « courir régulièrement pendant 15 minutes, en aisance respiratoire en parcourant la distance la plus longue possible » (au moins 2000 m)

### Question posée au candidat :

Vous présenterez 3 séances de votre module d'enseignement ayant pour objectif que tous les élèves réussissent le « brevet d'endurance ».

Justifiez vos choix.